

Une femme dénonce un party pour son agresseur

Un bar de Montréal voulait récolter de l'argent pour sa «réinsertion» à sa sortie de tôle



AXEL MARCHAND-LAMOTHE
Jeudi, 15 mars 2018 01:00
MISE À JOUR, jeudi, 15 mars 2018 01:00

Une victime d'agressions sexuelles est scandalisée qu'un bar de Montréal encourage la culture du viol en organisant un « party » pour amasser des fonds en prévision de la sortie de prison de l'homme qui a « anéanti » sa vie.

« J'ai vraiment eu l'impression de me faire rire dans la face, lance Martine Beaudet-Aune. C'est tellement un manque de respect envers toutes les victimes d'agression sexuelle. »

Le 6 mars dernier, deux jours avant la Journée internationale des femmes, le TRH-Bar de Montréal organisait une soirée « Free Steve » pour amasser de l'argent pour la « réinsertion » d'un ancien employé de l'endroit, Steve Bouchard.

Délinquant sexuel

« Cet homme a anéanti ma vie », confie sa victime, qui l'a rencontré pour la première fois lorsqu'il était portier.

En mars 2017, il a été condamné à 18 mois de prison, notamment pour trois chefs d'agressions sexuelles et trois autres pour agression armée sur Mme Beaudet-Aune alors qu'ils formaient un couple.

Le juge Gilles Garneau a également ordonné qu'il figure à vie au registre des délinquants sexuels.

« C'est aberrant comme situation. Ils font la promotion de la culture du viol et de la maltraitance envers les femmes. Dans la foulée du mouvement #MoiAussi, c'est tellement déplacé », soutient la victime, une étudiante en criminologie de 25 ans.

D'autant plus que la soirée semblait se dérouler sous une thématique carcérale, selon des photos diffusées sur Facebook.

Steve Bouchard, aujourd'hui âgé de 27 ans, ne semble pas avoir appris de ses gestes commis en 2014 et 2015. Une première demande de sortie lui a été refusée par la Commission des libérations conditionnelles en octobre dernier puisque la « dangerosité sociale est présente ».

« Vos gestes de violence présents et antérieurs témoignaient de l'hostilité envers les femmes », ont souligné les commissaires dans leur décision.

Profil de domination

Plus loin dans le rapport, ils notent également qu'une équipe de thérapie spécialisée a refusé de le prendre en charge en raison de son profil de « domination, de contrôle, de violence et d'impulsivité dans un contexte conjugal. »

Ce qui n'a pas empêché le bar d'accepter la proposition de la sœur de l'agresseur d'organiser la soirée.

« Ce n'était pas mal intentionné ou pour banaliser ce qu'il a fait, justifie Fred Vitu, copropriétaire du TRH-Bar. Il aura payé sa dette à la société et on voulait faire une action positive pour aider à sa réinsertion. »

Au final, Martine Beaudet-Aune considère qu'il n'y avait pas lieu d'en faire une fête.

« Je n'ai rien contre la réinsertion sociale ou qu'il soit libéré, mais il n'a jamais reconnu ses torts envers moi », déplore-t-elle.

«INSENSIBLE POUR LA VICTIME», DÉPLORENT DES ORGANISMES

Le mépris ressenti par Martine Beaudet-Aune ne surprend pas les organismes d'aide aux victimes, qui y voient une autre démonstration du manque de considération pour les femmes agressées.

« Ce n'est pas étonnant. L'entourage des agresseurs est généralement en soutien à cette personne. Ça fait partie de la culture du viol », mentionne Stéphanie Tremblay du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS).

Sans se prononcer spécifiquement sur le cas de Martine Beaudet-Aune, elle croit néanmoins que de façon générale, la société accorde plus de valeur aux agresseurs qu'aux femmes qui dénoncent leurs agissements.

« C'est insensible pour la victime. On peut facilement s'imaginer ce qu'elle vit actuellement », ajoute-t-elle.

« Elles ont souvent l'impression que l'on ne reconnaît pas les conséquences de ce qu'elles ont vécu. Cela peut se traduire par un sentiment de profonde injustice », soutient Marie-Christine Michaud, porte-parole du réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

Isolement

C'est exactement ce que voulait dénoncer Martine Beaudet-Aune en racontant publiquement son histoire.

« Ils auraient dû penser au mal que les victimes doivent traverser avant d'organiser une fête », déplore-t-elle.

« Ça contribue à la banalisation et la normalisation de la violence sexuelle, dénonce pour sa part Mme Tremblay. L'agresseur continue d'être soutenu par un réseau, alors que les victimes peuvent être marginalisées. »

Les deux organismes notent que ce soutien se produira généralement dans la sphère privée, loin des regards, mais que les dommages restent les mêmes.

Marie-Christine Michaud soutient que cet isolement des victimes doit enfin être brisé.

« C'est important qu'elles sachent qu'elles ne sont pas seules. Elles doivent recevoir du soutien », rappelle-t-elle.

